

Municipales 2026 – Colmar

Madame, Monsieur,

Je vous remercie pour la transmission de votre charte ainsi que pour votre engagement constant en faveur du développement des mobilités actives à Colmar.

Depuis 2020, 30 km de pistes cyclables ont été réalisés, notamment avec la création d'une passerelle au-dessus de l'Ill reliant le quartier du Ladhof à l'Est colmarien. Cette dynamique sera poursuivie et amplifiée.

Je souhaite répondre point par point à vos propositions.

Plan de circulation et apaisement

Nous partageons l'objectif d'apaisement de la circulation. De nombreuses zones 30 ont déjà été mises en place et je suis favorable aux véloroutes, telles que j'ai pu les expérimenter en Belgique.

Nous poursuivrons l'aménagement des axes secondaires et résidentiels afin de créer des itinéraires cyclables continus et sécurisés.

Concernant les carrefours identifiés comme dangereux dans le Baromètre vélo, un diagnostic technique sera réalisé avec les services afin d'engager des aménagements correctifs prioritaires.

Un plan de circulation global pourra être étudié dans le cadre d'une réflexion à l'échelle intercommunale.

Réseau Express Vélo (REV)

Nous sommes favorables au principe d'axes structurants continus et sécurisés. Plusieurs aménagements réalisés ces dernières années constituent déjà l'ossature d'un futur réseau structurant.

La mise en place d'un REV complet suppose une coordination avec Colmar Agglomération et la Collectivité européenne d'Alsace.

Nous avons lancé un projet sur l'ancienne voie ferrée entre Colmar et Ensisheim, avec le soutien de la Région.

L'itinéraire Sainte-Croix-en-Plaine – Herrlisheim vient d'être achevé.

La problématique Jebnheim – Grussenheim reste suspendue à une question de maîtrise foncière.

Rues scolaires

Nous soutenons le principe d'espaces apaisés devant les établissements scolaires.

Des expérimentations ont été menées, notamment par la fermeture temporaire de certaines rues aux heures d'entrée et de sortie, en concertation avec les équipes éducatives et les riverains.

Il n'est toutefois pas envisagé de généraliser ce dispositif, car les contraintes locales peuvent être importantes selon les sites.

Stationnement vélo

Le développement du stationnement vélo est indispensable.

Nous poursuivrons l'installation d'arceaux en centre-ville et à proximité des équipements publics.

Des abris sécurisés ont également été mis en place et continueront d'être développés en fonction des besoins identifiés.

Savoir Rouler à Vélo (SRAV)

Nous soutenons pleinement le dispositif « Savoir Rouler à Vélo ».

Nous étudierons l'extension du programme à de nouvelles écoles et travaillerons avec les acteurs locaux afin d'élargir progressivement la couverture.

L'objectif est de permettre au plus grand nombre d'élèves concernés de bénéficier de cette formation essentielle à leur autonomie et à leur sécurité.

Soutien aux associations

Nous poursuivrons le dialogue régulier avec les associations et les associerons aux projets d'aménagement.

Le financement d'actions pédagogiques et d'ateliers pourra être étudié dans le cadre des budgets municipaux.

Une convention pluriannuelle pourra être envisagée si les conditions administratives et financières le permettent.

Coordination et gouvernance

Nous sommes favorables à la désignation claire d'un référent mobilités actives au sein de la collectivité, afin d'assurer la coordination des projets et le suivi des actions engagées.

Accès à la gare et grands axes

Les accès à la gare constituent un enjeu majeur. Les aménagements Est et Ouest devront intégrer pleinement les mobilités douces, avec des franchissements sécurisés et lisibles.

Concernant le contournement Nord et les accès à l'hypercentre, ces axes feront l'objet d'une réflexion globale intégrant la sécurité des cyclistes et la continuité des itinéraires.

Local associatif

La demande de mise à disposition d'un local pour la Vélo École sera examinée. Le secteur du stade nautique peut constituer une piste pertinente, sous réserve de faisabilité foncière et budgétaire.

Conclusion

La politique cyclable menée depuis 2020 a profondément transformé la place du vélo à Colmar. Elle se poursuivra avec pragmatisme, concertation et ambition.

Notre objectif est clair :

Faire du vélo un mode de déplacement sûr, pratique et naturel à Colmar, sans opposer les usages, mais en organisant leur coexistence.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Éric Straumann